A LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE DU SÉNAT

Plusieurs démissions

Paris, 28 février. — Ces jours derniers la gauche démocratique du Sénat, dreyfusiste et ministérielle, rédigeait une déclaration dans laquelle elle se disait «décidée à poursuivre la lutte contre la réaction cléricale, monarchique et césarienne et résolue à soutenir le gouvernement dans les mesures et les projets qui sont l'expression et la mise en pratique des idées que le groupe a toujours proclamées et défendues. »

C'était la phraséologie ordinaire du groupe; mais les meneurs ont voulu faire une innovation; ils ont voulu exiger que tous les membres du groupe signassent cette déclaration. Quelques-uns de ces derniers se sont rebiffés et l'un d'eux, M. Treille, a même envoyé sa démission de membre du groupe :

« Cette déclaration, a-t-il dit à un de nos confrères, a pour objet de nous contraindre à une platitude complète devant le gouvernement. J'estime que ma dignité ne me permettait pas de contresigner une déclaration de servilité et d'accepter docilement un collier.»

M. Bisseuil, sénateur de la Charente-Inférieure, a démissionné lui aussi. Il dit dans la lettre qu'il a adressée au président :

« Je suis entré dans le groupe à une époque où l'on pouvait en faire partie sous la seule condition d'être républicain démocrate, républicain et démocrate, je le suis toujours et j'entends le rester. Mais vous venez d'imposer à vos adhérents l'obligation de soutenir le gouvernement. Je refuse nettement d'y souscrire. »

Il est probable que l'exemple de MM. Treille et Bisseuil sera suivi par quelques autres de leurs collègues.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 28 février. — Les Ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet. M. le général de Galliffet, ministre de la guerre, toujours souffrant, n'assistait pas à la délibération.

Les questions extérieures

Le ministre des Affaires étrangères, dit le compte-rendu officieux, a entretenu le conseil des questions extérieures en cours.

Le budget de la marine

Le Ministre de la marine a indiqué le sens des déclarations qu'il fera devant la Chambre au cours de la discussion du budget de son département.

L'APPEL DES RÉSERVISTES & DES TERRITORIAUX EN 1900

Paris, 28 février. — M. Massabuau avait informé le général de Galliffet de son intention de lui poser une question à la tribune de la Chambre sur les suites qu'il compte donner à la motion votée, la semaine dernière, par la Chambre, au cours de la discussion du budget de la guerre, et tendant à supprimer cette année, en raison de l'Exposition, les périodes de vingt-huit et de treize jours.

En l'absence de M. de Galliffet, M. Massabuau vient de s'entretenir avec M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, qui lui a fait savoir qu'il devait répondre demain au Sénat à une question ayant le même objet.

Le président du conseil a ajouté qu'il déclarerait au Sénat que la loi militaire de 1889 ne peut être modifiée que par un texte de loi formel, voté par les deux Chambres.

Le gouvernement ne peut donc supprimer en 1900 les appels des réservistes et des territoriaux, la motion votée par la Chambre n'étant pas suffisante pour annuler les obligations précises de la loi de 1889.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mercredi, 28 février 1900.

La séance est ouverte à 2 heures 20, sous la présidence de M. Deschanel, président.

Le recrutement de l'armée

La Chambre adopte, en première délibération, un projet de loi modifiant l'article 32 de la loi du 15 juillet 1899, et abrogeant la loi du 20 avril 1898, sur le recrutement de l'armée.

Convention avec le Mexique

La Chambre adopte un projet de loi approuvant la convention signée avec le Mexique pour la protection réciproque de la propriété industrielle.

Le travail des femmes dans les magasins

L'ordre du jour appelle l'examen de la proposition Ganthet sur les conditions du travail des femmes employées dans les magasins, les ateliers, les boutiques, etc.

L'amendement Pourquery de Boisserin, qui avait été renvoyé à la commission, et que celle-ci repousse, est rejeté.

On se rappelle que trois articles du projet avaient été adoptés, mais, la Commission et le Gouvernement étant d'accord pour supprimer l'article 3, M. Millerand, ministre du commerce, demande le retrait de l'urgence, qui avait été déclarée.

L'urgence est retirée, et la Chambre décide de passer à une deuxième délibération.

Les victimes de l'incendie de Saint-Ouen

M. Walter dépose une proposition tendant à ouvrir un crédit pour venir en aide aux victimes de l'incendie de Saint-Ouen. Cette proposition est renvoyée à la commission du Budget.

Les événements de la Martinique

M. Fournière dépose une demande d'interpellation sur les événements de la Martinique.

M. Ducomb propose la jonction de cette interpellation avec celle de MM. Denis Guibert et Duquesnoy sur le même sujet.

M. Fournière accepte le renvoi.

Les tirailleurs sénégalais

M. Muteau dépose une proposition de résolution invitant le gouvernement à attribuer un drapeau aux tirailleurs sénégalais.

M. d'Agoult appuie cette proposition.

M. de Lanessan estime que cette motion est inutile, car il s'agit, dit-il, d'un acte du gouvernement, pour lequel celui-ci doit avoir l'initiative, et qu'il est disposé à accomplir.

La proposition Muteau est retirée.

LE BUDGET DE LA MARINE

L'ordre du jour appelle la discussion du budget de la marine.

M. André Reille estime que le programme naval de 1896 était insuffisant. Il constate, qu'en matière de constructions navales, les dépenses dépassent le plus souvent les prévisions. Il y a intérêt à construire le plus rapidement possible. (Très bien, très bien, à droite).

L'orateur critique successivement le système de construction suivi par les ingénieurs de la marine, la fourniture des plaques des blindages, et la fabrication de l'artillerie.

Il trouve les prix de revient trop élevés.

Revenant au programme de 1896, il constate que nous n'avons que quatre cuirassés en construction, tandis que l'Angleterre en a 17 et l'Allemagne 7; et, si le programme actuellement à l'étude en Allemagne est adopté, nous passerons du deuxième au troisième rang comme puissance navale.

On paraît, dit-il, vouloir condamner les gros cuirassés, mais ceux-ci ont un rôle que les croiseurs ne peuvent remplir. (Très bien.) Si on veut la réfection de la flotte, et la construction des points d'appui, il faut adopter un septennat maritime, remédiant à l'instabilité des ministres. (Très bien à droite et exclamations à gauche.)

L'orateur termine ainsi :

Il serait dérisoire de s'engager de plus en plus dans la voie ruineuse de la paix armée, si on doit acheter la paix de concession dont on pourrait rougir l'honneur national. (Vifs applaudissements à droite et au centre).

M. Fleury-Ravarin parle à son tour du programme naval. Il réclame des escadres homogènes et puissantes. Il faut mettre le pays à l'abri de toutes les éventualités. Pour cela des mesures s'imposent, notamment la mise en état de défense des côtes de France et de nos colonies. (Applaudissements.)

M. l'amiral Rieunier vient ensuite critiquer l'administration de Lockroy, prédécesseur de M. de Lanessan.

M. Lockroy, dit-il, a révoqué son chef d'Etat-Major général pour la publication d'une lettre dans laquelle il exprimait ses angoisses patriotiques. Il a mis aux arrêts comme un simple lieutenant le directeur de l'artillerie. Il faut que la tradition du devoir soit bien puissante pour que l'armée de la marine fasse son devoir, malgré les insultes dont on l'abreuvée.

INCIDENT PERSONNEL

Le livre « La Défense navale » embrouille tous les problèmes au lieu de les résoudre. M. Lockroy, ministre de la marine, a été inspiré par le directeur du contrôle.

Le ministre de la marine. — Le directeur du contrôle est un excellent fonctionnaire.

L'amiral Rieunier. — Moi, je soutiens le contraire. L'orateur lit certains passages du livre de M. Lockroy, où M. de Lanessan est sévèrement jugé. (Mouvements divers).

Il faut reviser, dit-il, les actes d'un ministre qui a créé un fonctionnaire dont l'habit est trop brodé pour les services qu'il rend. C'est encore là une des créations dont se glorifie M. Lockroy. (Agitation).

Mais il a été renversé et remplacé par qui ? Par un homme d'affaires ! (Sensation).

Le ministre de la marine se dresse très pâle : Je ne vous permets pas, Monsieur, de parler ainsi de moi ; je n'ai jamais touché à aucune affaire. (Exclamations sceptiques à droite). Je suis un vieux travailleur ; j'ai toujours gagné mon pain à la sueur de mon front. (Applaudissements bruyants et prolongés à l'extrême gauche. — Agitation très vive.)

Le Président. — L'orateur a le droit de critiquer les actes du gouvernement, mais je l'invite à ne pas attaquer les personnes. (Très bien, très bien.)

L'amiral Rieunier. — Le ministre n'a aucun respect des droits des officiers et choisit pour l'avancement ceux qui lui conviennent.

Le ministre n'a pas consulté le conseil supérieur de la marine sur la construction des cuirassés. Il a mieux aimé partir pour Lyon. En attendant on ne fait pas les cuirassés dont la France a besoin. (Très-bien, très-bien).

L'orateur est constamment interrompu à l'extrême-gauche. Il poursuit néanmoins la lecture de son discours sans s'émouvoir.

Le grand programme naval du ministre est illusoire (Protestations.) Il conviendrait de régler le choix des officiers qu'un ministre amène avec lui, en arrivant au pouvoir. Celui-ci ne fait appel qu'aux israélites, cet autre aux francs-maçons (Vifs applaudissements au centre. Violentes huées à l'extrême hauche.)

M. Charles Bos. — Les francs-maçons sont de bons républicains.

M. Savary de Beauregard. — Allons donc !

M. Lockroy. — Je demande la parole.

La Chambre devient très nerveuse ; à partir de ce moment l'extrême gauche ne cesse d'apostropher l'orateur.

L'amiral Rieunier insiste néanmoins. — L'avancement est d'abord pour les francs-maçons. (Les huées redoublent toute la gauche écume et trépine.

MM. Charles Bos, Auge, Jourde sont les plus enragés. M. de Lanessan rit jaune.

L'amiral Rieunier critique de nouveau la préférence donnée aux croiseurs sur les cuirassés. Il prend à partie encore une fois M. Lockroy.

M. Lockroy. — Je ne fais aucun cas de vos injures. (Bruit).

Le Président. — Il n'y a pas d'injures dans les critiques de l'orateur, vous êtes inscrit, M. Lockroy ; vous répondrez si vous le jugez à propos. (Très bien, très bien à droite et au centre).

L'amiral Rieunier poursuit au milieu du bruit incessant.

MM. Auge, Massé, Charles Bos renouvellent l'obstruction.

M. de Ramel. — Vous empêchez l'orateur de parler, il vous gêne. (Applaudissements à droite; huées à l'extrême gauche).

L'amiral Rieunier. — Que de changements et d'hésitations, quand le devoir serait d'aller vite. Chaque ministre veut faire son programme au lieu de suivre celui du conseil supérieur. (Applaudissements).

L'extrême gauche réclame maintenant le renvoi de la suite à demain. L'orateur en ayant encore pour une heure au moins, le renvoi est prononcé. Demain séance à deux heures.

L'interpellation Lasies sur la Haute Cour est fixée à vendredi d'accord avec le gouvernement. La séance est levée à 6 heures 35.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Paris, 28 février. — La commission de l'armée s'est occupée de nouveau, dans la séance d'aujourd'hui, du service de deux ans ; elle a entendu successivement M. Gouzy et M. le comte d'Alsace, membre de la sous-commission, qui avait été chargée d'étudier la question. Tous deux ont traité la question des effectifs.

M. Gouzy a présenté une série de chiffres desquels il résulterait que le service de deux ans ne réduirait pas le chiffre des effectifs actuels, à la condition cependant de supprimer toute dispense, à quelque titre que ce soit.

M. le comte d'Alsace, de son côté, a présenté une étude très détaillée de la loi du recrutement en Allemagne depuis l'adoption du service de deux ans. Il a comparé l'instruction donnée aux soldats dans les deux pays dans les différentes années; il a montré l'extension croissante de la population allemande qui permet d'avoir des hommes de remplacement tout prêts dès qu'un homme, pour une raison quelconque, disparaît du régiment, de façon à maintenir toujours l'effectif à un chiffre constant.

Enfin, il a exposé les nombreuses critiques formulées récemment contre le service de deux ans par le ministre de la guerre allemand. M. d'Alsace estime pourtant que l'adoption du service de deux ans est possible, mais à la condition de créer une nouvelle organisation d'ensemble.

La commission a décidé de faire autographier les documents présentés par M. Gouzy et M. d'Alsace, et de siéger deux fois par jour pour arriver à déposer son rapport dans le plus bref délai possible.

LE BOULEVARD DE LILLE

à Roubaix et Tourcoing

Historique de la question. — Les dispositions générales. — Quatre projets

Un projet ou plutôt des projets sont déposés depuis lundi dernier, à la préfecture de Lille, pour l'ouverture d'une route départementale entre Lille, Roubaix et Tourcoing.

Il s'agit du vaste boulevard devant relier ces trois villes et qui, selon toutes probabilités, est appelé à devenir, dans un temps plus ou moins éloigné, une immense et splendide avenue bordée de belles constructions sur toute sa longueur de près de dix kilomètres.

Ce grandiose projet qui dotera notre contrée d'une des plus magnifiques promenades de France, n'est pas nouveau et, à plusieurs reprises, nous en avons déjà parlé longuement. Il y a environ quinze ans, un géomètre, M. de Favreuil, avait soulevé cette idée et établi un projet que nous avons fait connaître à nos lecteurs. Ses conceptions restèrent à l'état de projet. Était-ce parce qu'elles émanaient d'une initiative privée, parce qu'elles furent jugées irréalisables ou parce que tout simplement l'administration n'y prêta aucune attention ?

Il est néanmoins permis de regretter que le projet n'ait pas abouti alors ; car son exécution eût occasionné, à cette époque, moins de dépenses qu'actuellement, les terrains qui se trouvent dans la zone des trois villes et même dans les localités que doit traverser le boulevard, ayant, depuis lors, augmenté sensiblement de prix. D'autre part, le projet doit tenir compte aujourd'hui des nombreuses constructions qui ont été élevées dans les dernières années et qui peuvent nécessiter un tracé moins avantageux que celui qui aurait pu être établi il y a quinze ans.

Nous pouvons apprécier maintenant combien avaient raison ceux qui estimaient alors — et ils étaient déjà bien nombreux — que les anciennes voies de communication entre les trois grandes villes du Nord, dont la population augmente rapidement, étaient devenues insuffisantes et le deviendraient de plus en plus par la suite. Les nouveaux moyens de locomotion, qui tendent à se vulgariser de plus en plus, sont un motif puissant qui vient s'ajouter aux multiples raisons souvent invoquées. L'embellissement de localités intéressées et l'agrément qu'y trouveront les habitants de la contrée doivent aussi entrer en ligne de compte.

En présence des nombreux témoignages de l'opinion publique en faveur du projet et de l'urgence qu'il y avait de prendre une prompte détermination en raison de l'augmentation de dépenses qui pourrait résulter du retard apporté à la solution de la question, le Conseil général du Nord, au mois d'août dernier, a pris en considération un vœu relatif à l'ouverture d'une route départementale reliant les trois villes. Mais l'adoption de ce vœu a été entourée de réserves peut-être un peu excessives. Les trois villes devront contribuer à la dépense de construction et d'entretien, charge énorme qui s'ajoute aux autres déjà considérables que le budget départemental leur impose. De plus le Conseil général n'a pris aucun engagement au sujet de sa participation.

Sous ces réserves, une délibération fut prise tendant à l'établissement d'un projet dont le tracé devait présenter la forme d'un Y dont la base partirait de Lille en un point à déterminer et dont les deux branches aboutiraient à Roubaix et à Tourcoing.

S'inspirant des vues du Conseil général, des nécessités qui s'imposent, et du besoin de réduire le plus possible les dépenses, M. l'agent-voyer Dubois, sous la direction de M. Stoclet, a élaboré quatre projets susceptibles chacun de variantes.

Dispositions générales des projets

Voici d'abord les dispositions générales de ces quatre projets.

La nouvelle route aura 30 mètres de largeur. Les trottoirs auront 3 mètres 50. Les promeneurs emprunteront de préférence les terre-pleins ombragés ; mais le gros roulage aura à sa disposition deux chaussées pavées de 5 mètres 50 de largeur, établie chacune le long des trottoirs.

Une allée centrale, empierrée, servira aux transports des personnes et aux automobiles. Entre ces voies régneront deux terre-pleins de 11 mètres 50, bordés chacun de deux rangées d'arbres. De ces deux intervalles plantés l'un servira aux tramways et l'autre aux cavaliers et aux cyclistes.

Deux trottoirs pour piétons de 3 m. 25 seront ménagés le long de l'allée centrale entre cette dernière et la rangée d'arbres intérieure.

Le rapport prévoit que le dérasement des fortifications déclassées de Lille provoquera l'établissement d'un vaste boulevard extérieur dont l'emplacement rationnel paraît devoir suivre l'extrémité des glacis actuels. C'est donc en un des points de cette voie supposé, dit le rapport, qu'il convient de fixer l'origine de la route départementale à ouvrir, quitte à la raccorder définitivement avec les diverses artères de la voirie municipale de Lille d'accord avec l'administration communale de cette ville.

En raison de la densité des agglomérations de Fives et de Saint-Maurice d'une part et de l'existence du cimetière de l'Est d'autre part, le point de départ a été fixé entre les portes de Gand et de Roubaix, de manière à contourner le cimetière par le Nord. Le point d'arrivée de la route serait le parc de Barbieux à Roubaix et l'extrémité du canal à Tourcoing. Dans ces intervalles peuvent trouver place des conceptions variées tant au point de vue du tracé qu'à celui de l'économie.

PREMIER PROJET

Dans le premier projet, la ligne part de la limite des glacis, entre le Manège de cavalerie et la porte de Roubaix. Elle va directement, sans courbe ni sinuosité, jusqu'au pont tournant de Tourcoing, qui précède l'extrémité du canal. Elle évite, autant que possible, les agglomérations et traverse généralement la plaine entre la Madeleine, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Croix et Mouvaux.

La branche roubaisienne s'amorce à la hauteur du Tricz, passe au-dessus du chemin de fer de Lille à Roubaix à l'extrémité de la gare de Croix, longe le cimetière de cette commune et aboutit au parc de Barbieux.

Par cette route la distance de Lille à Tourcoing serait de 9,750 mètres, et celle de Lille à Roubaix, de 9,150 mètres.

La dépense occasionnée par ce projet est estimée à 6.800.000 francs.

Ce projet comporte plusieurs variantes affectant seulement la branche roubaisienne. La première amorce cette branche au lieu dit « Croix-Larache », vient en ligne droite se raccorder au chemin d'intérêt commun n° 3 à Epinoy et monte ensuite directement à l'extrémité sud du parc de Barbieux.

Dans la deuxième variante, l'amorce a lieu au même endroit, mais à mi-chemin entre Croix, Larache et Epinoy, le tracé monte vers les terrains boisés de la Moutre, en traversant Wasquehal, et aboutit au sud du parc de Barbieux.

Dans la troisième variante, la ligne monte parallèle à celle qui traverse Wasquehal, se soude à la route Nationale, à la hauteur de l'Hippodrome d'une part et de l'autre, au chemin Croix-Larache-Epinoy.

Avec la première variante le coût approximatif serait de 6.900,000 fr. ; avec la deuxième, il serait de 7 millions 100.000 fr., et avec la troisième de 6,900,600 fr.

DEUXIÈME PROJET

Dans le deuxième projet, le point de départ est aussi rapproché de la porte de Roubaix que le permet le voisinage du cimetière. Le tracé borde le cimetière et aboutit à Tourcoing au même point que dans le précédent projet, par quatre alignements droits successifs, passant par le Noir-Bonnet et la Placette.

La branche roubaisienne s'amorce à la hauteur de la station de Croix, mais de l'autre côté du canal et par une ligne oblique vient se rattacher au tracé du premier projet Tricz-Barbieux. L'exécution de ce projet est évaluée à 6 600.000 francs. Il comporte les mêmes variantes que le précédent.

TROISIÈME PROJET

Le troisième projet est un intermédiaire entre les deux premiers. Partant du même point, la route oblique vers Croix-Larache, monte jusqu'à la Placette et emprunte le tracé du deuxième projet jusqu'à Tourcoing. La branche roubaisienne est la même que dans le projet n° 2, mais prolongée jusqu'à la rencontre de la route projetée Lille-Tourcoing. Le coût est de 6,600.000 fr. Mêmes variantes que dans les deux autres projets.

QUATRIÈME PROJET. — Ce projet est une variante du deuxième. Il part des glacis des fortifications de Lille ; mais, à l'avenue Saint-Maur, il s'infléchit davantage vers Wasquehal qu'il contourne ; il passe entre cette agglomération et celle du Breucq et atteint le sud de Barbieux.

Dans ce dernier projet la branche vers Tourcoing, se greffe à la hauteur du chemin n° 8 et va rejoindre au Noir Bonnet le tracé du projet n° 2.

Le coût de ce quatrième projet est de 6.400.000 fr.

L'estimation des dépenses comprend l'achèvement complet de la route pourvue de trottoirs, chaussées, etc. Si l'on se bornait, lorsque la voie sera ouverte et plantée, à n'établir qu'une chaussée empierrée de cinq mètres au milieu et des pistes en scories pour piéton, la dépense pourrait être réduite à 2.590.000 fr. ou 3.000 000 fr. Le complément des travaux devant être effectué plus tard.

***

En même temps que les projets qui resteront à la disposition du public jusqu'au 26 mars, un registre d'enquête est déposé à la préfecture pour recevoir les observations, les avis, les offres de vente des propriétaires de terrains.

Ces dernières pourront avoir une influence spéciale sur la décision du Conseil général qui, probablement, inclinera vers le projet dont la réalisation sera facilitée par les conditions offertes par les propriétaires. Ceux-ci devront tenir compte dans leurs propositions de la plus-value que ne tarderont pas à acquérir les terrains bordant le nouveau boulevard. De son côté, le Conseil général devra envisager non seulement la situation présente, mais encore et surtout l'avenir. L'entreprise est grandiose ; il serait regrettable que sa réalisation ne répondît pas plus tard à toutes les espérances qu'elle fait naître.

Les divers projets soumis à l'enquête ne peuvent être appréciés qu'après un sérieux examen. Toutefois, à première vue, nous constatons avec un certain désappointement que Roubaix, surtout dans les trois premiers projets, est désavantagé : la ligne droite est pour Tourcoing, tandis que les déviations sont pour lui. C'est aussi l'impression qu'ont éprouvée les Roubaisiens, assez nombreux qui, dès lundi, se sont rendus à la préfecture pour prendre connaissance des projets. Il importe donc que la question soit sérieusement étudiée pour arriver à une solution de nature à donner une légitime satisfaction aux deux villes.

CHRONIQUE SPORTIVE

La voiturette à pétrole

La voiture automobile la plus en vogue parce qu'elle est la plus commode, c'est, sans contredit, la voiturette à pétrole. Avec la bonne saison, nous allons voir ces véhicules se multiplier et prendre la place des lourdes et encombrantes voitures passant avec un bruit horrible et qui laissent derrière elles un nuage de poussière, et une odeur peu agréable.

La voiturette légère, élégante, convient beaucoup mieux pour la plupart des usages, et dans tous les cas, est bien préférable pour les promenades, les excursions, les voyages.

Tout cela est très bien, direz-vous peut-être, tout le monde est convaincu de la supériorité de ce véhicule, mais où peut-on acheter une bonne voiturette qui réunisse toutes les qualités requises ?

Nous avouons que, jusqu'à présent, la réponse n'était pas facile à faire, car, qu'il s'agisse d'automobile ou de bicyclette, pour être servi à souhait, pour avoir toutes les garanties, il faut acheter à une maison de la région, ou mieux encore de la ville.

Aujourd'hui, grâce au développement de l'industrie des cycles à Roubaix, nous pouvons, avec des exemples à l'appui, donner des conseils sérieux à nos lecteurs.

Nous avons visité, il y a quelques jours, les ateliers des cycles Dussart et Accou, rue Corneille, à Roubaix; on y construit, en ce moment, des voiturettes-automobiles absolument idéales.

La carrosserie, d'une forme très gracieuse, admirablement soignée, confortable, est bien suspendue sur de doubles ressorts.

Nous ne croyons pas qu'au point de vue de l'ensemble, on soit déjà arrivé à un tel fini, à une telle perfection. Et maintenant, si nous examinons plus attentivement encore la voiturette Dussart et Accou, nous constatons que les parties mécaniques, les parties principales, ont retenu, plus encore, l'attention des constructeurs. L'assemblage des diverses pièces qui entourent le moteur de première marque est excessivement ingénieux. Grâce à des combinaisons très heureuses, la direction, la mise en mouvement, l'arrêt sont beaucoup facilités et ne demandent plus qu'une pratique de quelques instants.

Nous n'avions pas besoin de nous étendre sur les qualités de solidité de la voiturette, car tout le monde sait que les machines sortant des ateliers de la rue Corneille sont à l'épreuve.

Malgré sa légèreté, son élégance, sa forme et la disposition des pièces mécaniques, sont si bien comprises que le chauffeur qui monte la voiturette a le maximum de sécurité, le maximum de confortable et par conséquent le maximum de plaisir.

La création de cette voiture automobile, sa construction dans les conditions que nous venons d'indiquer sont deux nouveaux succès à l'actif de notre industrie locale.

On nous dit que plusieurs de nos concitoyens ont voulu profiter immédiatement des avantages énormes donnés par les automobiles Dussart et Accou et que, dans quelques jours, des voiturettes entièrement finies seront livrées aux premiers acheteurs.

Nous pouvons prédire qu'elles feront sensation.

Tir Starter.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

PARIS-ROUBAIX. — Nous avons déjà annoncé que malgré la dissolution de la Société du Vélodrome Roubaisien la grande épreuve sur route Paris-Roubaix aurait lieu en 1900. Nous sommes en mesure de préciser aujourd'hui nos renseignements.

C'est le journal le *Vélo* qui cette année a l'intention d'organiser seul la course. Les liquidateurs de la société ont décidé de prêter la piste du Vélodrome pour cette réunion.

L'épreuve aurait lieu comme précédemment, le jour de Pâques, soit le 15 avril.

M. Paul Rousseau, le directeur du *Vélo*, doit venir prochainement à Roubaix pour régler définitivement la question.

Nos lecteurs seront tenus au courant des dispositions prises.

TIR A LA BOULE

Wattrelos. (Arrêt du Car Electrique, Grand Place), Café Belle-Vue, chez M. Ferin-Delerue, aujourd'hui, dimanche 4 mars 1900, grand tir à la boule, 4e prix. Un très bon Phonographe Lioret à grand pavillon avec 20 morceaux

3e ÉDITION

DERNIÈRE HEURE

(DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL)

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

LA REDDITION DU GÉNÉRAL CRONJE

L'anniversaire de Majuba. — L'arrivée de Cronje au camp anglais. — L'entrevue entre les deux généraux

Londres, 28 février. — La dépêche suivante de Paardeberg, 27 février, relate les circonstances qui ont précédé et accompagné la capitulation du général Cronje: A trois heures du matin, le jour anniversaire de Majuba, notre camp fut éveillé par le crépitement continu de la fusillade.

Au milieu du vacarme on percevait distinctement les feux de peloton des Anglais. A la pointe du jour on apprit que les Canadiens poussaient une tranchée tout près de l'ennemi qui tirait à 50 mètres. Les Canadiens, continuant la marche en avant, occupèrent les rebords des retranchements boërs au bord de la rivière, d'où ils pouvaient prendre à revers toutes les autres tranchées.

A ce moment le feu cessa des deux côtés. Le silence ne fut interrompu que par un coup de feu isolé. Tout-à-coup le régiment posté au sommet de la colline apercevant le drapeau blanc éclate en acclamations, et la nouvelle se répandit rapidement que Cronje avait capitulé. Quelque temps après, lord Roberts recevait une lettre annonçant une capitulation sans conditions. Le général Pretzman fut aussitôt délégué auprès de Cronje.

On aperçut vers 7 heures du matin, un petit groupe de cavaliers qui traversait la plaine, se dirigeant vers le quartier général anglais où l'on avait annoncé l'arrivée de Cronje. Lord Roberts, se promenait de long en large devant la modeste voiture qui lui sert de chambre à coucher; il fit ranger un détachement de Highlanders.

A mesure que le groupe de cavaliers s'approchait, on aperçut sur un cheval, à la droite du général Pretzman, un vieillard coiffé d'un chapeau de feutre à larges bords, vêtu d'un court pardessus d'étoffe grossière, d'un pantalon de toile ordinaire et chaussé de souliers de cuir jaune.

C'était le redoutable Cronje, le visage noirci par le hale, les cheveux bouclés semés de fils d'argent. Le visage de Cronje était absolument impassible ; on ne pouvait même pas y distinguer une trace de tristesse.

Lord Roberts et son état-major restèrent debout attendant le général Pretzman. Celui-ci présentant à Lord Roberts le général Cronje, dit : « Le commandant Cronje, Monsieur. » A ces mots, le commandant Cronje fit le salut militaire.

Le général Roberts rendit le salut et tout le groupe de cavaliers descendit de cheval. Alors le général Roberts s'avança, serra la main au vieux commandant boër. « Monsieur, lui dit-il, vous avez fait une vaillante défense. » Dès ces premiers mots le général anglais semblait avoir conquis l'estime du chef boër.

Puis Lord Roberts invita courtoisement l'héroïque veilliard à prendre quelque nourriture. On a compté jusqu'à présent 3,700 prisonniers, deux mitrailleuses Maxim, deux canons Krupp, un canon du Creusot.

Rapport complémentaire du général Roberts. — Le départ du général Cronje, de sa famille et des prisonniers boërs

Londres, 28 février. — Le War Office publie la dépêche suivante de lord Roberts : Paar-de-Berg, 28 février, 11 h. 55 matin. — Le général Clements a réoccupé hier Rensburg. Le général Cronje et sa famille sont partis hier sous la conduite du général Pretzman avec une escorte de volontaires de la cité de Londres et d'infanterie montée.

Plus tard, le même jour, les autres prisonniers ont été évacués. Les femmes et les enfants ont été renvoyés chez eux. J'apprends que les Boërs sont très mécontents de ce que le commandant Cronje ait refusé d'accepter des Anglais l'offre de secours médicaux pour leurs blessés et de sauf-conduits pour les femmes et les enfants.

Environ 170 Boërs se trouvent dans nos hôpitaux, la plupart dans un état très grave parce que les premiers soins leur ont manqué. J'ai inspecté hier le campement des Boërs ; j'ai été frappé de l'habileté et de l'énergie qui avait rendu cette position presque inexpugnable.

Les cadavres d'hommes et d'animaux

Paris, 28 février. — Une dépêche de New-York publiée par le *Courrier du Soir*, dit que le général Cronje aurait pu tenir encore contre l'armée de lord Roberts, mais dans l'espace restreint qu'il occupait, les cadavres d'hommes et d'animaux en putréfaction sous un ciel de feu rendaient l'air absolument irrespirable et mettaient en grand péril la santé des survivants. Lord Roberts savait bien ce qu'il faisait quand il refusait au général Cronje une amnistie pour enterrer ses morts.

Les pertes anglaises

Londres, 28 février. — Les listes de pertes supplémentaires se multiplient chaque jour. Le War Office publie encore ce soir les chiffres suivants : à Peerde-Berg, le 18 février, un officier tué, 7 officiers blessés, 11 soldats tués ; les 20 et 23 février : 1 officier tué, 8 officiers blessés, 17 soldats tués, 81 blessés, 3 disparus.

Pendant la marche de Kimberley : 3 soldats tués, 37 blessés, 4 disparus. A Arundel, les 22 et 24 février : 1 officier tué, 2 officiers blessés, 1 officier disparu, 12 soldats tués et 13 blessés.

Londres, 28 février. — La *Press Association* annonce qu'avec les 2.319 hommes de pertes de ces treize derniers jours, le total des pertes anglaises, à ce jour, s'élève à 12.834 se décomposant ainsi :

Officiers tués, 220, blessés, 524, manquants, 122. Total 866. Soldats tués, 1,773, blessés, 6,314, manquants, 3,051. Total 11,138.

A ajouter : Morts par suite de maladie, 830. Il faudra aussi ajouter les listes des soldats mis hors de combat sur la Modder, pendant les engagements de la semaine dernière.

A en juger par l'importance de la liste relative à la journée du dimanche 18 février, au cours de laquelle l'armée du général Roberts prit contact avec les troupes du général Cronje, elles doivent être considérables.

La France au Maroc. — Colère anglaise Casus belli

Londres, 28 février. — Une question doit être posée au Parlement à M. Brodrick au sujet des « incursions françaises au Maroc » signalées ces jours-ci par le *Morning Post* d'abord et par le *Morning Leader* ensuite.

Certains journaux du soir se sont emparés de la nouvelle de l'occupation de Tafilet par une troupe française pour sommer le gouvernement anglais « d'empêcher la France de modifier l'équilibre dans la Méditerranée à son profit ». Ces feuilles font ressortir que, « si la France occupe le Maroc, l'efficacité de Gibraltar deviendra tout à fait nulle ».

Cette question du Maroc, s'il se vérifie que l'occupation de Tafilet est exacte, prendra une grande proportion et portera un coup sensible aux relations entre les deux pays. Le *Morning Leader*, en général pourtant très modéré, y voit un *casus belli*.

Les Anglais au Niger
La mission attaquée par les indigènes

Londres, 28 février. — Une dépêche de Lokotja (Niger upérieur) aux *Evenings News* dit qu'un combat a eu lieu le 8 janvier entre les indigènes et l'escorte de la mission chargée de la pose de la ligne télégraphique.

Le capitaine Taten et un Haoussa ont été tués et onze tirailleurs blessés. Les indigènes ont renouvelé leur attaque, après la destruction de leur village opérée par mesure de représailles et ont été repoussés. Le 10 janvier, une nouvelle attaque se produisit. Le capitaine Carrall repoussa et dispersa les assaillants, et détruisit leur principal village.

La grève à Troyes

Troyes, 28 février. — La grève continue. Les ouvriers fondeurs des maisons Poron, Maitrejan, Lebocez, Drouot et Robin, viennent également de cesser le travail.

La journée de travail des mineurs en Angleterre

Londres, 28 février. — La Chambre des communes s'est ajournée après avoir repoussé par 199 voix contre 175 le bill fixant à 8 heures la journée de travail des mineurs.

Troubles graves en Syrie

Constantinople, 18 février. — Des troubles ont été causés à Saïda (Syrie) par une agression des musulmans contre le vice-consul anglais. Le consul général à Beyrouth a été appelé par télégraphe. Le gouverneur de Saïda a demandé des troupes pour rétablir l'ordre.

COTONS AMERICAINS

New-York, mercredi 28 février.

Cours d'ouverture

Tendance soutenue. Hausse 8 à 3 points.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK ce jour	NEW-YORK précédente	NEW-ORLÉANS ce jour	NEW-ORLÉANS précédente
Février	—	8.88	8.99	
Mars	9.08	8.88	9.02	
Avril	9.09	8.87	9.02	
Mai	9.09	8.87	9.02	
Juin	9.08	8.86	9.02	
Juillet	9.10	8.87	8.83	
Août	9.04	8.80	8.12	
Septembre	9.36	8.15	7.74	
Octobre	7.96	7.82	7.65	
Novembre	7.86	7.69	7.64	
Décembre	—	—	—	
Janvier	—	—	—	

RECETTES	LA VEILLE	CE JOUR
Ports des Etats-Unis	31.000 balles	35.000 balles
Ports de l'intérieur	16.000 »	5.000 »

LIRE, *dans notre édition du soir, les cours d'ouverture de New-York.*

Dernières nouvelles régionales

Distinctions. — Médailles d'honneur pour actes de courage et de dévouement signalés pendant le mois de janvier 1900 — *Nord.* — Médailles de bronze : M. Lucien Cordier, lieutenant à la compagnie de pompiers de Dunkerque ; MM. Alfred Masseur et Eugène Debon, sapeurs à la même compagnie. Se sont signalés en combattant des incendies. Oudart, cantonnier à Hellemmes ; M. Vauwelscappel, journalier à Dunkerque, a secouru un enfant qui avait disparu sous la glace.

La grève des tabacs à Lille. — Après des pourparlers qui ont duré jusqu'à six heures, deux délégués ont été nommés pour se rendre auprès du ministre des finances : MM. Roger, député et Delory, maire de Lille, partiront jeudi matin pour Paris et iront demander à M. Caillaux de bien vouloir autoriser la commission de la grève à se présenter devant les élus, dans les ateliers de la manufacture des tabacs.

Les grévistes, au nombre de 900 environ, attendaient les représentants que nous avons cités plus haut, à la Maison du Peuple, où ces derniers ont rendu compte des diverses démarches de la journée.

Il a été aussi donné lecture d'une lettre du comité des ouvriers de la manufacture des tabacs, annonçant qu'un congrès avait lieu, lundi, à Paris, et qu'y seraient convoqués les élus des régions où existent des manufactures de tabacs. M. Dunot a été désigné comme délégué à ce congrès.

La réunion a été levée vers 8 heures, après le vote à la presqu'unanimité de la continuation de la grève, jusqu'à complète satisfaction.

M. le chanoine Didio, vice-recteur de l'Université catholique de Lille a prêché à la messe du sacre de son ancien élève, Mgr Herscher, évêque de Langres. En reconnaissance, le prélat vient de le nommer vicaire général honoraire du diocèse.

**A la filature de MM. Delesalle et Des